

La consultation sur l'alphabétisation des adultes au Manitoba



Ce que nous avons entendu

Rapport soumis à

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Novembre 2008



■ Préface

J'ai eu l'honneur de me voir confier par le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation le mandat d'aider à l'élaboration d'une stratégie d'alphabétisation des adultes pour le Manitoba. À cette fin, j'ai participé à la conception d'un processus de consultation et j'ai présidé les séances de consultation au printemps et à l'été 2008.

Mon expérience à titre de consultant m'a donné l'occasion de rencontrer une grande diversité de praticiens de l'alphabétisation, qui ont tous démontré un dévouement total envers leurs étudiants adultes en tant que personnes et apprenants ayant besoin de développer leurs compétences en lecture et en écriture. Mes rencontres avec les apprenants adultes ont été très enrichissantes; je me souviendrai toujours de leur sincérité et de la pertinence de leurs recommandations.

Je termine ce mandat avec un sentiment de grand respect pour les praticiens de l'alphabétisation des adultes ainsi que pour le personnel de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes.

Je suis confiant que le personnel du Ministère utilisera au mieux les données issues de la consultation en vue d'appuyer le système d'apprentissage des adultes au Manitoba et de le rendre encore plus efficace.



DWIGHT BOTTING

Remerciements

Cette consultation a fait appel à la sagesse de bien des personnes, notamment les suivantes :

- les étudiants inscrits et affiliés aux programmes d’alphabétisation des adultes ou des programmes de centres d’apprentissage pour adultes et du Learners Speakers Bureau;
- le personnel et les représentants des programmes d’alphabétisation des adultes, des centres d’apprentissage pour adultes, de programmes d’acquisition des compétences essentielles en milieu de travail et des programmes d’anglais langue additionnelle;
- le personnel et les autres représentants d’organisations non gouvernementales et d’entreprises;
- les présidents et employés d’universités et de collèges manitobains;
- des membres de la population en général.

Nous devons toute notre reconnaissance au personnel et aux autres représentants de la Direction générale de l’éducation des Autochtones et des ministères suivants : Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba; Travail et Immigration Manitoba; et Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba pour leurs efforts en vue d’organiser les réunions des intervenants.

Nous voulons également exprimer notre gratitude à Susan Toderash, de la Direction de la politique et de la planification pour son aide sur le plan administratif tout au long du processus de consultation, plus spécialement en ce qui a trait aux dispositions et à l’inscription en vue des séances de consultation.

Ce rapport n’aurait pu voir le jour sans votre collaboration et votre volonté de partager vos expériences et votre connaissance du domaine ainsi que votre vision de l’alphabétisation au Manitoba. Je tiens à vous remercier, chacun d’entre vous, d’avoir investi de votre temps pour discuter des défis et des possibilités qui se présentent à nous dans l’élaboration d’une stratégie provinciale d’alphabétisation des adultes.

Introduction

Le gouvernement du Manitoba reconnaît et apprécie les avantages que représente une population entièrement alphabétisée. Cependant, les compétences en lecture et en écriture de bien des adultes du Manitoba ne se situent pas à un niveau qui leur permettrait de participer pleinement, à titre individuel, à une société et à une économie fondées de plus en plus sur le savoir.

En avril 2008, le gouvernement provincial du Manitoba a amorcé des consultations auprès d'intervenants clés et du public afin d'obtenir leurs commentaires en vue de l'élaboration d'une stratégie provinciale d'alphabétisation des adultes. Les personnes et les groupes (y compris les praticiens de l'alphabétisation et les représentants d'organisations d'immigrants, d'organismes autochtones, d'organisations non gouvernementales ainsi que d'entreprises) qui ont participé aux consultations ont souligné l'importance de l'alphabétisation pour le mieux-être social et économique des particuliers, de leurs familles et de leur collectivité.

L'alphabétisation des adultes au Manitoba : Un document de travail (avril 2008) a fourni de l'information générale aux participants à la consultation et a stimulé la réflexion et les discussions concernant l'enjeu de l'alphabétisation au Manitoba. Ce document abordait les questions à soumettre à la discussion au cours des séances de consultation.

- Quelles sont les capacités liées à l'alphabétisation qui seront nécessaires à la participation significative d'un Manitobain ou d'une Manitobaine dans l'année 2016?
- Quels sont les meilleurs moyens de rehausser le niveau d'alphabétisation de tous les Manitobains?

- Quels sont les meilleurs moyens de rehausser le niveau d'alphabétisation des personnes qui éprouvent les plus grands besoins en matière d'alphabétisation?
- Quels seraient les objectifs et les composantes clés d'une stratégie visant l'alphabétisation des adultes?
- Dans le cadre d'une stratégie visant l'alphabétisation, quels sont les rôles clés du gouvernement, du secteur de l'industrie, des particuliers et des collectivités?
- Quelle serait la campagne de promotion idéale en matière d'alphabétisation?
- Devrait-on accorder une importance prioritaire à l'alphabétisation pour ce qui est de la politique gouvernementale?
- Comment devrait-on mesurer le progrès découlant de la stratégie visant l'alphabétisation?

Le gouvernement provincial a retenu les services de M. Dwight Botting, ancien sous-ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Apprentissage, pour prendre la direction de la consultation. L'équipe de consultation menée par M. Botting comptait deux représentantes d'Enseignement postsecondaire et d'Alphabétisation, Elaine Phillips et Barbara Wynes.

Contexte

En quoi consiste l'alphabétisation?

L'alphabétisation renvoie aux habiletés de base qui permettent que les personnes puissent participer au milieu de travail et de se faire aux changements qui découlent de ce milieu, du foyer et de la vie sociale. Elle jette les bases à un apprentissage ultérieur et comprend les éléments suivants :

- les compétences en communication écrite – la lecture d'un texte, l'utilisation d'un document, l'écriture
- les notions de calcul
- les processus mentaux pour apprendre et résoudre des problèmes
- les compétences en communication orale et l'entregent

Dans un contexte social et économique qui devient de plus en plus complexe et concurrentiel, les capacités de lecture et d'écriture sont essentielles. De fait, dans une économie axée sur les connaissances, l'alphabétisation se veut une habileté de base pour ce qui est de la productivité du travail. L'adoption généralisée des technologies de l'information et de la communication (les TIC) nécessite l'acquisition des capacités de lecture et d'écriture pour permettre aux personnes d'en faire l'application dans un environnement technique.

Dans un monde idéal, les expériences et la scolarité du jeune enfant lui fourniraient une base solide en matière d'alphabétisation. Les expériences, la formation et la scolarité des adultes devraient enrichir cette base. Les capacités de lecture et d'écriture constituent des éléments essentiels au développement de l'apprenant adulte.

Le défi manitobain en matière d'alphabétisation

En 2003, le Canada a participé à l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIACA) qui s'était donné comme objectif de mesurer la compréhension de textes suivis et de textes schématisés, les compétences en numérotique et en résolution de problèmes ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les résultats sur la performance canadienne étaient moyens comparativement aux autres pays et supérieurs aux résultats des États-Unis. Dans l'ensemble, le Manitoba s'est classé au même rang que la moyenne canadienne.

Cependant, en examinant la situation manitobaine de plus près, on se rend compte qu'environ 40 % des adultes en âge de travailler ont obtenu une note pour la compréhension de textes suivis qui était de niveau 1 et 2, soit un niveau inférieur à 3, le niveau minimum considéré comme étant nécessaire à une pleine participation au sein d'une économie et d'une société axées sur les connaissances. Ce pourcentage représente environ 285 000 Manitobains entre l'âge de 16 et 65 ans. Quoiqu'un pourcentage élevé des gens de ce groupe aient un emploi, leurs compétences en matière d'alphabétisation limitent leurs possibilités d'emploi et leurs capacités de s'adapter au changement dans un milieu de travail. Cette situation est inquiétante pour les employeurs qui sont à la recherche de main-d'œuvre possédant des compétences plus grandes en lecture et en écriture qui sont nécessaires pour résoudre des problèmes, et la créativité essentielle dans un marché mondial compétitif et fortement axé sur la technologie.

Statistiques sur l'alphabétisation (EIACA, 2003)

Population totale âgée de 16 à 65 ans : 717 000

Répartition au niveau provincial par domaine	Compréhension des textes suivis	Compréhension des textes schématiques	Numératie
Niveau 1	91 000 (12,7 %)	93 210 (13,0 %)	130 494 (18,2 %)
Niveau 2	194 000 (27,0 %)	192 873 (26,9 %)	230 157 (32,1 %)
Niveau 3	294 000 (41,0 %)	294 687 (41,1 %)	253 101 (35,3 %)
Niveau 4 et 5	138 000 (19,3 %)	136 230 (19,0 %)	103 248 (14,4 %)

Selon une analyse préliminaire menée par Scott Murray¹ à partir des données de 2003, la proportion de Manitobains dont le niveau de littératie est inférieur à 3 augmentera entre 2003 et 2016. Les conclusions de cette analyse indiquent que malgré le niveau de littératie plus élevé qu'auparavant chez les jeunes gens, le groupe d'adultes faiblement alphabétisés ne diminuera pas d'ici 2016 simplement en raison d'une meilleure performance scolaire. Le pourcentage d'adultes ayant un faible niveau de littératie et occupant un emploi est et restera élevé. Cependant, l'une des principales conclusions de Murray est que la solution aux problèmes d'alphabétisation des adultes tient à l'amélioration des compétences en lecture et en écriture des adultes en âge de travailler.

Les impacts économiques d'une faible littératie, plus particulièrement chez les adultes, ne sont pas suffisamment reconnus par les employeurs. La recherche indique que les employeurs au Canada n'investissent pas dans la formation et le développement des compétences chez les employés à un niveau comparable à celui de bien d'autres pays industrialisés. Des études internationales estiment que les pays dont le niveau d'alphabétisme moyen augmente de 1 % voient leur PIB par habitant augmenter

de 1,5 %. Avec le changement des réalités économiques, y compris les communications à l'échelle planétaire et le commerce international, la productivité des travailleurs du Manitoba sera un facteur crucial pour l'avenir de la province.

En plus des niveaux de compétence des Manitobains en âge de travailler, il y a plusieurs groupes qui méritent une attention particulière.

- Les projections démographiques indiquent que les peuples autochtones joueront un rôle plus important dans la main-d'œuvre future du Manitoba. Il existe des besoins uniques en matière d'alphabétisation et des questions linguistiques particulières qui touchent cette population.
- Le Manitoba voit une source importante de la main-d'œuvre disponible future dans les immigrants qualifiés. De nombreux nouveaux immigrants doivent surmonter des barrières linguistiques, ce qui fait obstacle à une pleine participation au marché du travail.
- D'autres segments de la population ont aussi des besoins particuliers en matière de littératie – francophones, sous-employés et chômeurs.

Il y a des avantages collectifs clairs associés à de meilleures compétences en lecture et en écriture, qui se manifestent dans le domaine de la santé, de la justice, de la cohésion sociale, de l'inclusion culturelle, de la responsabilisation personnelle et de la participation active des citoyens. En voici des exemples.

- La santé et l'alphabétisation sont liées. La recherche indique que le niveau d'alphabétisation d'une personne est étroitement lié à son bien-être physique. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a déclaré qu'un niveau d'alphabétisation et de numéracie plus élevé aide à réduire la demande sur les systèmes de santé, ce qui est un facteur important pour les pays qui éprouvent de la difficulté à financer la prestation des services de santé.
- Il existe également une corrélation étroite entre l'alphabétisation et le système juridique. Certaines données probantes laissent entendre qu'une augmentation du niveau d'alphabétisation pourrait diminuer le taux de criminalité.
- Bon nombre de Manitobains qui sont clients du système des services sociaux ont besoin d'un soutien personnel aussi bien que d'un niveau d'alphabétisation accru. À long terme, le fait de répondre aux besoins en matière d'alphabétisation devrait aider à réduire le coût associé aux services sociaux.

Relever les défis en matière d'alphabétisation

Le gouvernement du Manitoba se préoccupe du défi relatif à l'alphabétisation des adultes dans la province. Pour dynamiser les actions entreprises, il a adopté la *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, qui requiert l'élaboration d'une stratégie provinciale visant l'alphabétisation des adultes afin de répondre aux besoins en littératie de tous les citoyens du Manitoba.

Cette Loi établit le Programme d'alphabétisation des adultes du Manitoba (PAAM) en tant que volet de la stratégie. Le PAAM représente l'engagement du gouvernement à fournir un soutien continu aux organismes offrant des programmes pour les adultes qui cherchent à améliorer leurs compétences en lecture et en écriture. Les adultes qui possèdent de meilleures compétences en lecture et en écriture sont habilités à mieux comprendre et utiliser les informations écrites dans leurs activités quotidiennes au travail, dans leur collectivité et dans leur vie familiale.

La stratégie provinciale visant l'alphabétisation des adultes sera la plate-forme de concertation et d'engagement de l'action gouvernementale en matière d'alphabétisation. Elle définira également les rôles que peuvent jouer les différents partenaires des collectivités et de l'industrie.

Processus de consultation

Le processus de consultation a été conçu de façon à mobiliser les intervenants clés et la population en général pour qu'ils partagent leurs connaissances et expériences en vue d'élaborer la stratégie d'alphabétisation des adultes. Les informations recueillies, de même que les commentaires reçus en continu au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie, serviront d'assise à la construction d'une réponse stratégique visant à relever le défi de l'alphabétisation dans la province.

Le 14 avril 2008, le document de travail intitulé *L'alphabétisation des adultes au Manitoba* a été déposé et le processus de consultation lancé lors du Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le CMEC, à Winnipeg.

Un site Web [en anglais seulement, pour l'instant] sur la stratégie d'alphabétisation des adultes, www.manitoba.ca/adultliteracystrategy, fournit un accès électronique à la *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, au document de travail et au processus de consultation (y compris le calendrier et les informations sur l'inscription et les présentations, de même que les coordonnées de personnes-ressources).

Le document de travail a servi de point de départ des consultations. Comme on pouvait s'y attendre, d'autres enjeux et informations ont également été abordés dans les discussions axées sur l'élaboration de la stratégie.

Des données ont été recueillies lors de présentations en assemblée publique, de discussions thématiques avec des apprenants adultes et des praticiens en alphabétisation, de réunions ou de tables rondes, et par voie de présentations écrites.

Toutes les séances de consultation ont été facilitées par l'équipe de consultation dirigée par le consultant. Les autres membres de l'équipe, des représentants d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation, ont assuré la consignation des discussions et ont aidé et appuyé le facilitateur au besoin. Un enregistrement audio a aussi été fait des présentations faites au cours des séances publiques.

Discussions avec des apprenants et praticiens en alphabétisation

Des discussions ciblées avec des apprenants adultes et des praticiens en alphabétisation ont été tenues à Brandon, à Le Pas, à Thompson, à Winkler et à Winnipeg. Nous avons également tenu des rencontres séparées seulement avec des apprenants, et seulement avec des praticiens/instructeurs.

Nous avons opté pour des discussions ciblées comme moyen efficace de rassembler de l'information détaillée et pertinente sur les expériences personnelles et les facteurs qui favorisent l'alphabétisation et l'apprentissage. Le format des discussions a permis aux participants de nous faire part de leurs réflexions sur l'importance et l'impact de la littératie selon leur perspective, et de s'inspirer des points de vue et expériences des autres. Les questions initiales ont permis de définir les thèmes de discussion, et les questions de suivi visaient à obtenir des éclaircissements et renseignements plus détaillés.

Au début de chaque séance de discussion, le consultant a présenté le contexte dans lequel s'inscrit la *Loi sur l'alphabétisation des adultes* et la stratégie ainsi que le but des discussions au cours des consultations. Cette présentation comportait deux ou trois thèmes généraux servant à la fois de point de départ et d'objectif de la séance de discussion.

- Comment pouvons-nous arriver à engager plus d'apprenants dans les programmes/la formation?
- Comment pouvons-nous faire pour rendre les programmes (le système) plus efficaces, d'un point de vue holistique? Comment améliorer nos méthodes?
- Quelles devraient être les priorités?

Toutes les discussions ont été axées sur les questions d'orientation à partir du document de travail et des questions générales ci-dessus.

Sommaire de la participation aux consultations

Consultation	Nombre d'organisations représentées	Nombre de participants
Séance avec les praticiens de l'alphabétisation - Brandon	6	11
Séance avec les praticiens de l'alphabétisation - The Pas	3	8
Séance avec les praticiens de l'alphabétisation - Thompson	4	6
Séance avec les praticiens de l'alphabétisation - Winkler	6	7
Séance avec les praticiens de l'alphabétisation (6) - Winnipeg	29	73
Séances avec des apprenants adultes (5)	19	32
Réunions avec les intervenants (15)	49	87
Total	116	224
Réunions publiques - Winnipeg (2)	–	14 présentations
Réunion publique - Winkler	–	1 présentation
Présentations écrites	–	27 présentations <small>19 par écrit, et 8 autres lors des réunions publiques</small>

Réunions avec les intervenants

Des discussions en tables rondes et au cours de réunions ont été tenues avec des intervenants clés, dont des organisations d'immigrants, des représentants de la communauté autochtone, des organisations non gouvernementales et organismes divers, ainsi que des représentants de la communauté francophone et du milieu des affaires.

Ces séances de consultation étaient organisées selon un format similaire à celui des discussions avec les apprenants et les praticiens.

Réunions publiques

Les réunions publiques ont fourni aux particuliers et aux groupes l'occasion de s'exprimer verbalement concernant la stratégie d'alphabétisation des adultes au cours d'un forum public. Chaque présentation devait se

limiter à 20 minutes. Les présentateurs étaient invités à fournir une copie papier de leur présentation à la réunion publique.

Des rencontres publiques ont été organisées à Brandon, Le Pas, Winkler et Winnipeg; elles ont été annoncées dans les journaux, lors du Forum pancanadien, sur le site Web de la stratégie d'alphabétisation des adultes et mentionnées dans toute la correspondance relative aux consultations.

Présentations écrites/mémoires

Des présentations écrites ont été soumises au moyen du site Web, par courriel et par la poste, et d'autres ont été reçues lors des réunions publiques. Les auteurs de ces présentations étaient des personnes engagées dans le domaine de l'alphabétisation, des groupes d'intervenants et des membres du public intéressés par la question.

Ce que nous avons entendu

La section « Ce que nous avons entendu » présente un sommaire des points de vue, des idées et des opinions exprimés par les participants et discutés avec l'équipe de consultation.

Cette section est organisée en fonction des questions incluses dans le document de travail *L'alphabétisation des adultes au Manitoba*. Les points récapitulatifs sont regroupés par concept, l'ordre de présentation n'ayant pas de rapport avec la fréquence des commentaires ou le niveau de priorité.

Quelles sont les capacités liées à l'alphabétisation qui seront nécessaires à la participation significative d'un Manitobain ou d'une Manitobaine en 2016?

Les participants à la consultation s'entendaient sur la nécessité de compétences en lecture et en écriture. Il n'y a pas eu de désaccord fondamental avec la description des compétences de base en littératie telles qu'elles sont définies dans le document de travail. Certains points ont aussi été soulignés.

- La nécessité croissante de pouvoir utiliser les compétences fondamentales en lecture et en écriture afin d'analyser et de traiter l'information a été un sujet récurrent. Un participant a appelé cette compétence la « littératie documentaire », ou capacité de saisir des textes schématiques.
- L'inclusion de l'enseignement de compétences essentielles dans les programmes d'alphabétisation des adultes a été citée comme un moyen important d'amener les adultes à se concentrer sur la préparation à l'emploi.

- Les participants ont souligné l'importance de la littératie fonctionnelle. À cette fin, plusieurs ont mentionné la nécessité d'une meilleure « littératie de la santé » chez les patients, surtout les personnes âgées, les immigrants et les gens peu alphabétisés.
- Un certain nombre d'autres défis relatifs aux aspects fonctionnels ont été soulevés, plus particulièrement en ce qui concerne la capacité de comprendre et de remplir les documents gouvernementaux, y compris la formulation des modalités d'inscription des clients et les directives réglementaires.
- Les participants ont aussi mentionné la nécessité que les représentants de services gouvernementaux s'expriment de manière claire pour la population. Beaucoup ont insisté sur la façon dont le personnel gouvernemental s'exprime dans ses relations avec le public.
- La différence entre la formation en alphabétisation et celle en anglais langue additionnelle (ALA) pour les immigrants qui sont déjà alphabétisés dans leur langue maternelle a également été soulignée. L'ALA est considéré comme une formation en langue, et non une formation en alphabétisation.
- Des participants ont souligné l'importance du contexte culturel, plus particulièrement en développement de la littératie pour nos concitoyens autochtones.
- Un point mis en évidence aussi est l'importance de ne pas être lié à une définition de la littératie mais de reconnaître qu'il existe une palette de littératies distinctes dans notre population diversifiée et notre société complexe.

Relativement à bon nombre de ces idées, on a insisté sur les compétences en littératie en tant que fondement de la participation active des personnes à la société et de la possibilité d'avoir accès à une meilleure qualité de vie.

Quels sont les meilleurs moyens de relever le niveau d'alphabétisation de tous les Manitobains?

Au Manitoba, le mouvement d'alphabétisation a pris de l'ampleur, nourri par un environnement fortement axé sur la collectivité. Il n'est donc pas surprenant que les participants à la consultation aient fondé beaucoup de leurs commentaires concernant l'élévation du niveau de littératie sur la force de leur engagement local au chapitre de l'enseignement-apprentissage.

STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

La plupart des participants estiment qu'il est nécessaire d'assurer une plus grande cohérence dans le système pour continuer à faciliter le modèle communautaire.

- L'ensemble des participants ont demandé plus de collaboration et de partenariat entre les responsables de programmes, d'organismes de soutien et des ministères.
- Beaucoup de participants ont recommandé une meilleure accessibilité aux programmes d'alphabétisation, par exemple, des heures de cours plus flexibles et davantage de programmes dispensés à moins grande distance des localités des apprenants.
- Les participants ont également plaidé pour la création d'un « guichet unique » de gestion des programmes d'alphabétisation dans certaines localités stratégiques. Ces grands centres de programmes seraient structurés de façon à répondre aux besoins de tous les apprenants adultes.
- Certains ont demandé précisément l'intégration des programmes de littératie et des centres d'apprentissage pour adultes sous une forme ou une autre.

- On a également demandé d'avoir que les centres accordent une attention particulière à certains types d'apprenants, ou qu'ils développent une expertise spéciale à ce niveau.
- Selon certains participants, les bibliothèques, un service offert à tous les segments de la société, sont des ressources clés en tant que fonds du savoir, et au niveau de l'expertise, de la diffusion externe, d'accès à l'Internet, d'accessibilité des lieux, et de services de soutien en général. Présentement, les bibliothèques sont perçues comme des ressources marginales.
- Quelques participants ont indiqué que dans bien des localités, il n'y a pas de bibliothèques ni d'accès aux livres, surtout dans le Nord.
- Un participant a suggéré la création d'un conseil consultatif sur l'alphabétisation des adultes pour conseiller le Ministre, ainsi que de conseils régionaux qui fourniraient des avis sur la mise en œuvre et l'évaluation.
- Une autre personne a recommandé la création d'un institut pour l'alphabétisation qui serait indépendant du gouvernement, qui mènerait des recherches et en diffuserait les résultats.

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

Concernant précisément le processus très important de l'apprentissage dans les classes d'alphabétisation, beaucoup de participants ont fait des suggestions, notamment les suivantes.

- De nombreux intervenants ont souligné la nécessité de promouvoir davantage la participation active des apprenants à l'élaboration des plans d'apprentissage, à la prise de décisions sur le processus d'apprentissage/d'enseignement et à l'évaluation – un principe clé de l'apprentissage destiné aux adultes.

- Des participants ont insisté sur la nécessité d'une variété de formules d'apprentissage fondées sur les besoins des apprenants et les capacités communautaires; en d'autres termes, les participants étaient plutôt opposés à une plus grande uniformisation.
- Un participant a demandé l'établissement d'un certain nombre de groupes cibles et la conception de méthodes suggérées pour le processus d'enseignement/d'apprentissage pour chaque groupe.
- Quelques personnes ont appuyé fortement la reconnaissance officielle du principe d'alphabétisation des familles, comme stratégie efficace d'alphabétisation des adultes qui serait axée sur la vie en famille et contribuerait grandement à l'amélioration du fonctionnement familial.
- Une personne a demandé qu'il y ait des plans d'apprentissage explicites pour chaque apprenant adulte.
- Une autre a recommandé l'achat et l'adoption d'un programme d'apprentissage spécifique sur logiciel qui semble très efficace.
- Beaucoup de participants ont indiqué la nécessité d'un plus grand nombre d'heures de contact pour les apprenants, là où leurs conditions de vie le permettent.
- Bien des praticiens voudraient une meilleure méthode d'évaluation des besoins des apprenants afin de bâtir des programmes plus efficaces.
- Beaucoup de participants ont demandé plus de formation en perfectionnement professionnel pour les mentors bénévoles et les instructeurs ou enseignants rémunérés. Un présentateur a plaidé pour une formation professionnelle suffisante et actualisée comme moyen d'attirer et de retenir du personnel.
- Quelques participants considéraient qu'il est nécessaire de créer une bibliothèque moderne et complète de ressources pour enseignants, et de faciliter l'accès à ces ressources.
- Certains praticiens ont discuté du cadre actuel du programme d'études basé sur les « étapes de l'alphabétisation ». Des participants étaient opposés à l'établissement « d'étapes » obligatoires, surtout si cette méthode est liée au financement. Quelques-uns seraient d'accord avec l'utilisation de ces étapes pour certains apprenants. Des organisations ont indiqué que pour que le cadre de programme d'études fondé sur les étapes soit mis en œuvre, il faut d'abord un nombre suffisant d'heures de programme et de temps de contact avec les apprenants, ce que le niveau de financement actuel ne permet pas de réaliser.
- Quelques participants ont demandé une promotion et une utilisation accrues du diplôme d'éducation générale (GED) comme option pour les apprenants.
- Certains ont recommandé d'établir un programme postsecondaire provincial crédible pour l'enseignement de la méthodologie, mais cette position ne faisait pas l'unanimité. Quelques groupes, bien que n'étant pas opposés au volet d'éducation postsecondaire, se sont objectés contre la certification obligatoire et les contraintes bureaucratiques qui pourraient en résulter.
- Les participants étaient généralement d'accord avec la nécessité d'un ensemble de compétences unique, avec une structure spéciale, que devrait posséder l'enseignant ou l'instructeur efficace en alphabétisation.

- Tous ceux qui ont commenté étaient d'avis que le taux de rémunération était trop faible pour les enseignants et instructeurs. Un participant a demandé que le temps de préparation des cours soit rémunéré. Toutefois, il n'y a pas eu de consensus sur la mesure dans laquelle on doit combler l'écart existant entre les enseignants/instructeurs en alphabétisation et les enseignants diplômés.
- Certains participants ont fortement recommandé l'uniformisation des salaires en fonction des titres de compétences, alors que d'autres étaient totalement contre.
- Plusieurs ont mentionné l'octroi de subventions au transport pour les apprenants.
- Certains ont suggéré de renforcer la « ligne Learn » actuelle, qui fournit un grand soutien aux apprenants adultes des programmes d'alphabétisation.
- Quelques programmes d'alphabétisation sont financés pour être dispensés en été, ce qui est considéré comme un bon exemple de flexibilité.

ADMINISTRATION

Malgré le petit nombre de commentaires détaillés au sujet de l'administration des programmes, les commentaires reçus étaient précis et très clairs.

- Bien que l'on reconnaisse que le financement gouvernemental de l'alphabétisation des adultes se soit amélioré depuis un an ou deux, personne n'avait l'impression que le niveau de financement actuel octroyé aux organisations d'alphabétisation des adultes était suffisant. Beaucoup de participants ont aussi demandé une hausse du financement des centres d'apprentissage pour adultes (CAA).

- Beaucoup de participants ont recommandé une diminution du fardeau des demandes annuelles de financement et un processus de financement pluriannuel, en particulier pour des programmes bien établis.
- Une personne a recommandé que le gouvernement réexamine les responsabilités des directeurs de CAA par rapport au conseil d'administration de ces centres. Cet enjeu relatif à la gouvernance doit être clarifié et ne devrait pas faire l'objet d'un double emploi dans la *Loi sur l'alphabétisation des adultes*.
- Deux participants ont aussi critiqué le gouvernement parce qu'il n'a pas consulté au moment de la rédaction du projet de loi sur l'alphabétisation des adultes.

SITUATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Les participants s'entendaient généralement pour dire que les compétences en lecture et en écriture des travailleurs du Manitoba sont le fondement de la productivité de la province, et que les employés ayant d'excellentes compétences en écriture et lecture ou des compétences essentielles ont de meilleures chances de bénéficier de promotions et d'une sécurité d'emploi. Au Canada, les deux paliers de gouvernement, provincial et fédéral, contribuent au développement des compétences de la main-d'œuvre pour le marché du travail.

- Des représentants d'entreprises ont indiqué qu'il y a une pénurie de travailleurs dans bien des secteurs industriels du Manitoba. Les employés au niveau débutant n'ont pas besoin de compétences spécifiques à l'emploi mais ils doivent avoir la capacité d'apprendre. Cette capacité est étroitement liée à leur niveau de littératie.

- Les problèmes vécus dans le Nord ont été clairement définis et les intervenants espèrent que des approches uniques seront adoptées. Le peu de perspectives d'emploi à Thompson crée des problèmes sérieux. Conjugué à des problèmes connexes relatifs aux mesures de soutien comme les facilités de logement, cet horizon bouché nuit au maintien des travailleurs en poste. Bon nombre de gens qui délaissent ou qui contournent leur formation en alphabétisation pour accepter des emplois ne sont pas préparés et le roulement des travailleurs est très élevé dans ce groupe.
- Dans bien des cas, les employeurs se tournent vers les immigrants pour combler leurs postes au niveau débutant et les pénuries à des postes qui exigent un ensemble de compétences spécifiques.
- Beaucoup d'employeurs ne sont pas convaincus des avantages du développement de l'alphabétisation de leur main-d'œuvre, ni de la nécessité de développer les compétences de base. Ce problème de sensibilisation n'est pas nouveau dans la province et au pays.
- Il y a eu un manque de consensus quant à savoir qui devrait assumer la responsabilité de l'alphabétisation des travailleurs.
 - Des commentaires de l'extérieur du milieu des affaires recommandent que les employeurs contribuent au développement de la littératie de leurs employés.
 - Certains représentants d'employeurs, bien que n'étant pas opposés à l'idée, estiment qu'il est préférable d'adopter de meilleures pratiques d'embauche plutôt que d'engager les travailleurs en place dans des initiatives de la stratégie d'alphabétisation.
- Le gouvernement est perçu comme un partenaire clé dans le financement de recherches visant à démontrer les avantages pour la productivité découlant de meilleures compétences en écriture et en lecture chez les travailleurs.
- Le mouvement fondé sur les compétences essentielles en milieu de travail parrainé par le gouvernement a gagné de la crédibilité dans le milieu des affaires et est considéré comme l'élément clé du développement de la littératie en milieu de travail. Certains employeurs emboîtent le pas au mouvement des compétences essentielles dans leur propre milieu de travail, en partenariat avec le gouvernement. Certains demandent l'augmentation du volume et de la capacité relativement à l'engagement gouvernemental, allant même parfois à demander que les Compétences essentielles soient un volet obligatoire de l'alphabétisation liée à l'emploi financée par le gouvernement.
- Certains commentaires particuliers ont indiqué que les travailleurs ayant de fortes compétences en lecture et en écriture fonctionnent de façon plus sécuritaire en milieu de travail.
- Certains participants ont parlé des initiatives fructueuses dans d'autres pays, comme en Australie et en Nouvelle-Zélande, suggérant que le Manitoba envisage l'adaptation de ces initiatives au contexte manitobain.

SITUATION AUTOCHTONE

Les participants autochtones (apprenants, instructeurs/enseignants et organisations) qui ont formulé des commentaires ont été très clairs quant à la direction que les programmes devraient prendre afin de répondre adéquatement aux besoins criants de leur population adulte en matière d'alphabétisation.

Ces commentaires ont porté notamment sur les points suivants :

- Des participants ont plaidé avec ferveur pour l'élaboration d'approches efficaces et différentes qui permettraient de fournir une autonomie suffisante aux responsables de l'exécution des programmes, qui offriraient des expériences culturellement appropriées pour les apprenants.
- La mobilité de notre population autochtone actuelle a été signalée comme étant un défi particulier à la prestation des programmes d'alphabétisation.
- Certains commentaires positifs ont été formulés concernant le programme de formation en apprentissage de l'University College of the North (UCN) et de la Division scolaire Frontier, qui permet aux élèves des CAA de compléter leurs crédits scolaires de niveau secondaire tout en travaillant comme charpentier au niveau 1. Il y a eu aussi un commentaire positif sur les programmes coopératifs études-travail parrainés par l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel.
- Un participant a fortement conseillé que les éducateurs adultes aient reçu une formation sur les compétences nécessaires pour pouvoir travailler dans les collectivités nordiques.
- Des participants ont aussi fortement recommandé de répondre au besoin spécifique d'une formation en alphabétisation dans les réserves éloignées, ajoutant que bien des apprenants suivent des programmes financés par le gouvernement provincial en dehors de leur collectivité.
- Une personne estimait qu'il est essentiel d'améliorer les programmes et les mesures de soutien pour les femmes autochtones qui sont chefs de familles monoparentales.

- La langue maternelle de bien des Autochtones n'est pas l'anglais. Donc on a demandé qu'il y ait au moins un centre dédié exclusivement à l'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA) pour les adultes autochtones. Certains demandent également la refonte du programme d'études en ALA pour ces apprenants.
- On a noté que certains CAA hors réserve imposent des frais de scolarité aux apprenants de Premières nations qui vivent dans une réserve.

ACCENT SUR LES IMMIGRANTS

Comme on le mentionnait précédemment, un certain nombre de commentaires insistaient sur la différence entre l'alphabétisation des adultes et la formation en anglais langue additionnelle (ALA). Le programme d'ALA est financé et administré par Travail et Immigration Manitoba (TIM).

- Quelques commentaires de praticiens en alphabétisation de milieux ruraux visaient à inclure une formation linguistique pour les immigrants dans le cadre d'une approche globale permettant de répondre aux besoins de leurs clients sur le plan linguistique. Cette formation serait offerte au même endroit que les cours d'alphabétisation.
- Dans certains cas, les programmes d'alphabétisation acceptent des apprenants qui ont complété une formation en ALA. D'autres programmes d'alphabétisation acceptent des immigrants qui ont contourné la formation en ALA pour entrer directement sur le marché du travail et qui reviennent maintenant pour améliorer leur connaissance de l'anglais.

- Les tests de certification professionnelle représentent un défi de taille pour les immigrants. Bien des praticiens sont d'avis que la conception de ces tests est source de distorsion ou de confusion culturelle qui empêche l'examen de vérifier les compétences et les connaissances requises pour obtenir la certification. Cette situation semble particulièrement problématique dans le programme de formation en apprentissage et le Test des compétences essentielles dans le milieu de travail (TOWES).
- Les mesures d'aide financière à l'adaptation des apprenants immigrants sont perçues comme étant une barrière à un apprentissage efficace de l'anglais.
- Une initiative récente a permis l'établissement et l'administration d'un centre d'évaluation linguistique et d'aiguillage pour tous les nouveaux immigrants, le Winnipeg English Language Assessment and Referral Centre (WELARC). Ce centre est considéré comme une importante amélioration dans le soutien des programmes.

SITUATION FRANCOPHONE

Au Manitoba, les besoins en alphabétisation des francophones sont essentiellement coordonnés et offerts par l'entremise d'une organisation appelée Pluri-elles (Manitoba), Inc. Le financement de l'alphabétisation des francophones provient à la fois des gouvernements fédéral et provincial. Bon nombre des enjeux qui caractérisent l'alphabétisation en anglais sont présents dans le domaine des francophones. Certaines différences ont également été soulevées lors des consultations.

- Au Manitoba, les compétences en lecture et en écriture de la population francophone

sont plus faibles que celles de la population anglophone. Ce facteur est également observé dans d'autres provinces qui comptent une population francophone importante.

- Bon nombre des recommandations d'amélioration sont les mêmes pour les programmes de français que pour l'anglais.
 - Augmenter la rémunération du personnel
 - Fournir plus de formation, et une formation de meilleure qualité, aux praticiens ou instructeurs
 - Augmenter le nombre d'heures d'enseignement
 - Améliorer l'alphabétisation des familles
 - Fournir de meilleurs moyens de transport aux apprenants pour qu'ils puissent suivre les programmes
 - Simplifier le processus de demande annuelle de cours
 - Souligner l'importance des relations entre enseignant/formateur et étudiants.
 - Insister sur l'importance de la flexibilité, surtout concernant les heures de disponibilité du programme
- La clientèle francophone est considérée comme étant diversifiée. Bien des étudiants tentent de réapprendre leur langue maternelle, alors que d'autres veulent apprendre le français pour faciliter leur intégration à la communauté francophone. Certains immigrants n'ont pas une bonne connaissance de leur langue d'origine, c'est-à-dire le français.
- Il n'y a présentement aucun programme fournissant aux adultes des crédits de niveau secondaire dans le cadre du programme Diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Nous avons reçu beaucoup de commentaires sur l'enseignement et l'apprentissage. En voici un résumé.

- Malgré leur engagement envers des activités d'alphabétisation locales, tous les participants considèrent qu'il serait important d'avoir une sorte de structure de facilitation pour aider les apprenants à progresser dans le système, un continuum d'apprentissage.
- Actuellement, il existe un grand nombre de programmes d'alphabétisation et de centres d'apprentissage pour adultes, et un certain nombre d'organisations d'alphabétisation. Bien des personnes estiment que cette panoplie de possibilités est source de confusion à l'échelle locale et qu'il faut fournir une logique dans cet éventail de programmes pour clarifier les rôles généraux des joueurs.
- Le roulement de personnel demeure un problème malgré le grand dévouement des praticiens envers la cause de l'alphabétisation et l'engagement du gouvernement dans ce domaine. De meilleurs salaires et une formation plus solide permettraient une plus grande stabilité du personnel.
- Beaucoup de participants ont insisté pour qu'il y ait une meilleure coordination entre les ministères provinciaux, y compris les ministères qui administrent les programmes et ceux qui soutiennent les apprenants.
- Les demandes de centralisation et de coordination ont souvent été contrebalancées par une volonté ferme de contrôle local. Les discussions sur les dispositions réglementaires de la nouvelle législation ont été limitées. Cependant, dans bien des cas, les participants craignaient un trop grand nombre de contraintes réglementaires et bureaucratiques.

Quels sont les meilleurs moyens de rehausser le niveau d'alphabétisation des personnes qui éprouvent les plus grands besoins en matière d'alphabétisation?

Le paysage de l'alphabétisation au Manitoba est caractérisé par une variété d'engagements fermes des programmes en vue de l'enseignement aux personnes ayant un faible niveau de littératie. Les étudiants et les praticiens ont parlé avec ferveur de l'importance de leur action.

Bien des étudiants ont vécu des perturbations importantes ou des interruptions dans leur scolarité. Ils essaient maintenant de développer un bagage fondamental dont ils ont grand besoin. Certains d'entre eux sont capables d'apprendre rapidement. D'autres ont eu de la difficulté à l'école une grande partie de leur vie en raison de certaines déficiences intellectuelles ou de troubles d'apprentissage.

Les étudiants qui sont peu scolarisés représentent un défi unique. À bien des égards, leurs besoins sont similaires mais plus intenses que ceux des autres élèves. Le maintien de ces apprenants aux études est un problème de taille, mais il y a des éléments particuliers et des approches uniques qui ont été mentionnés durant les discussions.

Les commentaires étaient marqués par un sentiment d'engagement extrêmement fort, mais aussi par certaines frustrations.

- Comme le retour aux études présente des défis sur le plan émotionnel, les étudiants et leurs instructeurs ou enseignants soulignent l'importance d'établir des relations entre les étudiants et leur instructeur/enseignant ainsi qu'avec le groupe de pairs.

- Beaucoup de participants ont demandé l'établissement d'approches d'enseignement novatrices et spéciales, comme le mentorat individuel, les groupes de soutien et un programme d'études plus général qui aborde les enjeux de la vie (p. ex., la nutrition) en plus du contenu relatif à l'alphabétisation. Des approches holistiques et polyvalentes s'imposeraient.
 - Les enjeux relatifs à l'accès ont été mentionnés dans bien des cas. Des heures flexibles sont essentielles au maintien aux études de ces apprenants, dont beaucoup ont des emplois à temps partiel, qui leur laissent des heures de disponibilité irrégulières.
 - La proximité du programme est un autre facteur clé. La plupart de ces apprenants réussissent mieux quand le programme se donne près de chez eux ou de leur localité.
 - Le niveau d'alphabétisation de nos personnes âgées est assez faible; certains participants demandent une approche particulière à ce problème.
 - Quand bon nombre de ces apprenants décident d'essayer de reprendre leurs études, ils ne savent pas trop où le programme se donne. Si leur premier contact est avec un programme qui dépasse leurs capacités, souvent, c'est parce qu'il n'y a personne qui s'occupe de les diriger vers le programme approprié.
 - Un obstacle important pour ces apprenants est le manque de soutien social et personnel.
 - À plusieurs reprises, des participants ont déclaré que le personnel du Soutien au revenu ne reconnaît pas uniformément l'alphabétisation comme une activité légitime pour ses clients. Dans certains cas, le programme est accepté, dans d'autres, non.
 - Bien des étudiants sont en chômage mais ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi (A.-e.) à cause de critères techniques inhérents au programme d'A.-e. Comme les membres de ce groupe n'ont généralement pas d'épargnes personnelles, ils doivent bénéficier d'une aide financière régulière. Aucun système gouvernemental ne prend en charge les besoins de formation en alphabétisation de ces apprenants potentiels. Les Manitobains à faible revenu qui ont besoin d'une formation en alphabétisation se perdent dans le dédale des règles et des formalités réglementaires.
 - Parmi les autres obstacles de taille, il y a la garde d'enfants, le manque de moyens de transport et la nécessité de counseling sur place. Bien souvent, lorsque la personne peut faire garder ses enfants, c'est par un coup de chance ou parce qu'elle a dû faire des miracles d'ingéniosité pour arriver à une entente de garde.
 - Des participants ont demandé expressément que les travailleurs de soutien défendent les intérêts des apprenants.
 - Une présentation recommandait l'établissement d'un programme d'aide à l'apprentissage plutôt que la négociation d'un apprentissage dans le cadre d'un programme de soutien du revenu.
- Les adultes ayant des déficiences sur le plan du développement éprouvent de sérieuses difficultés dans leur apprentissage au niveau intellectuel et physique. Il n'existe pas de système formel de services permettant de répondre aux besoins en alphabétisation de ce segment de la population manitobaine.

Actuellement, il y a peu d'organismes dédiés et de groupes de défense des droits de ces personnes qui ont conclu des ententes spéciales pour fournir des services dans la mesure de leurs moyens. Les commentaires formulés concernant ces apprenants abordaient les thèmes suivants :

- Il faut développer une expertise pour l'évaluation des besoins et la prestation de programmes pour chaque apprenant.
- L'amélioration des programmes devrait se fonder sur la recherche.
- Dans bien des cas, on doit préparer des plans d'apprentissage individuels ou des initiatives de mentorat personnel supervisé. Dans d'autres cas, l'enseignement en classe peut être efficace.
- Il faut mieux soutenir la formation pour les mentors bénévoles et les instructeurs rémunérés.
- Quand on leur a posé la question, les participants ont indiqué qu'il était impossible de consulter les dossiers cumulatifs du réseau scolaire pour fournir une base d'évaluation et d'exécution de programme pour chaque étudiant.
- Le financement est un problème évident dans tous les aspects de l'exécution des programmes.
- Une coalition de professionnels de l'enseignement qui sont présentement engagés à fond dans l'alphabétisation des adultes ayant des troubles du développement a fourni des recommandations lors de la consultation relativement à :
 - une stratégie d'alphabétisation pour les apprenants à tous les niveaux,
 - un modèle d'apprentissage,
 - la formation des mentors,
 - un réseau de communication harmonisé.

Quels seraient les objectifs et les composantes clés de la stratégie d'alphabétisation des adultes?

Presque tous les participants à la consultation sont d'accord avec les objectifs généraux tels que mentionnés dans le document de travail, soit d'accroître le nombre d'apprenants et d'améliorer les compétences en lecture et en écriture des Manitobains.

Les commentaires des participants, à partir de leur expérience de travail communautaire, étaient axés principalement sur les volets enseignement/ apprentissage d'une stratégie d'alphabétisation. La question d'une stratégie d'alphabétisation à l'échelle provinciale a suscité moins d'attention, comme le montrent les réponses limitées notées dans les autres sections du rapport.

Certaines composantes spécifiques d'une stratégie d'alphabétisation des adultes ont été soulignées.

- Le processus d'enseignement/apprentissage
- La littératie relative à l'emploi
- La reconnaissance des compétences spécifiques des instructeurs/ enseignants
- Une approche distincte pour les Autochtones
- Des stratégies explicites tenant compte des étudiants ayant des handicaps
- La littératie de la santé
- Un financement accru
- Une plus grande cohérence entre les ministères
- L'inclusion des bibliothèques publiques
- La communication en langage clair
- L'application prudente de la réglementation
- Une structure pour fournir des conseils au Ministre
- Des activités de promotion

Dans le cadre d'une stratégie visant l'alphabétisation, quels sont les rôles clés du gouvernement, du secteur de l'industrie, des particuliers et des collectivités?

RÔLE DU GOUVERNEMENT

La plupart des commentaires préconisaient l'adoption par le gouvernement provincial d'un rôle de leadership dans la stratégie en facilitant un esprit de collaboration avec tous les intervenants et la création d'une structure et d'un processus de collaboration pour la mise en œuvre et l'évaluation. Le gouvernement devrait :

- mener une campagne de promotion de l'alphabétisation;
- fournir un meilleur financement de base;
- appuyer l'établissement d'un nouveau programme pour assurer une meilleure accessibilité;
- veiller à ce que des mesures de soutien spéciales soient en place, plus particulièrement pour aider à l'évaluation et à l'aiguillage des apprenants, et leur fournir une aide pour l'accès à d'autres services relatifs à la santé, au logement, au counseling familial ou personnel, à la garde d'enfants et au transport par exemple; selon la plupart des opinions formulées à ce sujet, c'est un organisme non gouvernemental qui devrait fournir ces services;
- faire connaître davantage l'importance de l'alphabétisation dans tous les ministères, en particulier dans les communications avec le public;
- coordonner les efforts avec le système scolaire, c.-à-d. que la stratégie devrait être adaptée à tous les groupes d'âge;

- établir un partenariat avec le gouvernement fédéral sur des enjeux de compétence mutuelle (p. ex., alphabétisation des Autochtones, alphabétisation en milieu de travail).
- continuer à développer des stratégies et des partenariats pour favoriser l'alphabétisation liée à l'emploi.

RÔLE DE L'INDUSTRIE

Les participants qui se sont prononcés considéraient que les employeurs devraient fournir aux employés plus de possibilités d'alphabétisation ou de formation sur les compétences essentielles, et de développement des compétences. Beaucoup de ces commentaires s'appuyaient sur le principe que la productivité des entreprises serait augmentée par suite de l'investissement dans le développement des compétences des employés.

RÔLE DES COLLECTIVITÉS

Tous les participants s'entendaient pour dire que les programmes devaient continuer à s'appuyer sur les collectivités et être administrés par des organisations communautaires. Avec ces initiatives vient la responsabilité de s'assurer que les programmes répondent aux besoins locaux.

Certains participants ont beaucoup insisté sur la nécessité que les mesures de soutien centralisées (p. ex., recherche, évaluation des étudiants) soient assurées par des organisations non gouvernementales.

Les participants ont indiqué leur appui et leur engagement ferme à continuer de fournir des commentaires continus durant la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie, le gouvernement agissant comme facilitateur.

Quelle serait la campagne de promotion idéale en matière d'alphabétisation?

Les discussions ont survolé rapidement cet aspect de la stratégie et aucune tendance claire n'a surgi de ces échanges. La plupart des suggestions visaient à attirer plus d'étudiants faiblement scolarisés.

- La plupart des discussions reconnaissaient la nécessité d'accroître la sensibilisation du public en général sur l'existence des programmes et ses avantages économiques et sociaux.
- Bien des participants ont dit que présentement, la plupart des informations sur les programmes sont diffusées de bouche à oreille.
- La campagne de promotion devrait être continue.
- La campagne devrait aborder le problème de la stigmatisation des gens faiblement scolarisés.
- Pour être efficace, la campagne ne devrait pas se limiter à diffuser l'information sur papier.
- Les séances d'information communautaires pourraient se tenir dans des centres de programmes locaux.
- Les bibliothèques devraient jouer un rôle important dans la promotion des programmes.

- On devrait s'inspirer de la campagne Participaction.
- Deux participants ont exprimé clairement leur opinion sur la nécessité d'attendre de faire la promotion des programmes tant que ceux-ci ne seront pas financés adéquatement et que des services aux étudiants ne seront pas en place.

Devrait-on accorder une importance prioritaire à l'alphabétisation pour ce qui est de la politique gouvernementale?

Pendant la consultation, peu de participants ont fait des commentaires sur l'importance prioritaire de l'alphabétisation. Les commentaires formulés par la plupart des participants semblaient indiquer qu'il faudrait accorder une plus grande priorité à la politique de l'alphabétisation au gouvernement.

Selon d'autres commentaires, les décideurs gouvernementaux doivent comprendre les importantes retombées pour les individus, l'économie et la société découlant de la hausse du niveau d'alphabétisation.

Comment devrait-on mesurer le progrès découlant de la stratégie visant l’alphabétisation? Comment saura-t-on si les mesures entreprises pour rehausser et maintenir un niveau d’alphabétisation élevé ont été efficaces?

Des commentaires brefs mais percutants ont été faits sur l’évaluation de l’avancement de la stratégie.

- Voici des exemples de suggestions relatives à des données significatives concernant les apprenants.
 - Résultats d’études internationales sur l’alphabétisation
 - Progrès centrés sur les objectifs des apprenants
 - Nombre d’adultes inscrits aux programmes d’alphabétisation
 - Taux de diplomation des apprenants des CAA
 - Nombre de diplômes accordés à des étudiants adultes
 - Nombre de programmes d’éducation générale complétés
 - Transitions réussies vers des études postsecondaires
 - Cas de clients de l’A.-e. qui ont reçu une formation en alphabétisation et qui occupent des emplois durables

- Une présentation a préconisé l’évaluation externe des programmes d’après des critères gouvernementaux.
- Une autre présentation demandait un rapport statistique annuel sur les progrès réalisés.
- Plusieurs présentateurs ont tenu pour acquis que le dialogue sur l’évaluation de la stratégie continuerait après que la stratégie provinciale d’alphabétisation des adultes serait annoncée.

Conclusion

‘Le document « Ce que nous avons entendu » fait rapport sur les consultations tenues concernant l’alphabétisation des adultes au Manitoba. Il résume les réponses obtenues et les discussions entre les intervenants et les organisations qui ont participé au processus de la consultation. Parfois, il y a eu consensus sur la façon de procéder pour certains éléments importants de la stratégie d’alphabétisation des adultes. À d’autres moments, de nettes divergences sont apparues quant à la façon de gérer certains enjeux liés à la mise en œuvre.

Ce document apprécie et remercie les personnes et les organisations qui ont fourni leurs commentaires lors des consultations. Le processus a été marqué pendant toute sa durée par la sincérité de tous les apprenants/étudiants, praticiens et autres parties intéressées.

La Direction de l’apprentissage et de l’alphabétisation des adultes, du ministère de l’Enseignement postsecondaire et de l’Alphabétisation, sera le maître d’œuvre dans la rédaction d’une stratégie provinciale d’alphabétisation des adultes, en collaboration avec d’autres ministères, afin de répondre aux besoins en alphabétisation de la population adulte du Manitoba.

La participation des collectivités représente le fer de lance de l’activité actuelle d’alphabétisation des adultes au Manitoba et continuera de marquer les futurs efforts en ce sens. Le gouvernement est impatient de continuer à travailler de concert avec les praticiens et organisations travaillant en alphabétisation des adultes, les collectivités, les employeurs et les autres intervenants afin d’élaborer la stratégie d’alphabétisation des adultes.

Pour tout commentaire ou question concernant le document « Ce que nous avons entendu » ou les prochaines étapes de l’élaboration de la stratégie, veuillez communiquer avec :

Stratégie d’alphabétisation des adultes du Manitoba

c/o Apprentissage et alphabétisation des adultes

800, avenue Portage, bureau 350
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Courriel : alitstrategy@gov.mb.ca

Téléphone : (204) 945-8247, ou numéro sans frais 1-800-282-8069, poste 8247

Site Web :

www.manitoba.ca/adultliteracystrategy

ANNEXE

Les programmes actuels

À l'heure actuelle, il existe des systèmes d'apprentissage pour adultes financés par le secteur public qui favorisent le développement et le maintien des capacités de lecture et d'écriture des adultes.

Les programmes d'alphabétisation des adultes : Ces programmes fournissent un enseignement direct aux personnes tout en leur permettant de développer et d'appliquer leurs connaissances aux textes à lire, à l'utilisation de documents, aux compétences en communication orale et écrite, et aux notions de calcul. Des moyens qui assurent le développement des processus mentaux, des aptitudes à résoudre un problème et de l'utilisation des ordinateurs sont généralement intégrés à l'enseignement. Les programmes du Manitoba portent sur les trois premiers niveaux d'alphabétisation et ceux-ci correspondent aux niveaux utilisés dans l'évaluation de l'EIACA. Le travail effectué au troisième niveau donne droit à un crédit dans le cadre du programme menant au diplôme d'études secondaires pour adultes.

Les compétences essentielles en milieu de travail : On estime que les compétences essentielles sont nécessaires à la réussite professionnelle. Elles servent de base à l'acquisition d'autres compétences plus techniques ou professionnelles. Les compétences essentielles comprennent la lecture de textes, l'utilisation de documents, l'écriture, les notions de calcul, la collaboration au travail, l'apprentissage continu, les compétences en communication orale, l'utilisation des ordinateurs et les processus mentaux. Les compétences essentielles ajoutent une dimension professionnelle aux compétences générales en matière d'alphabétisation. Les programmes s'appliquent aux volets du milieu de travail ou des métiers et les programmes de formation en tiennent souvent compte en les intégrant.

Les centres d'apprentissage pour adultes (CAA) : Les programmes de ces centres incluent des composantes qui assurent la hausse du degré d'alphabétisation des adultes leur permettant de suivre des cours d'études secondaires et d'obtenir des titres de compétences (diplôme d'études secondaires) nécessaires à la poursuite d'études et à la recherche d'emploi fructueuse. Certaines écoles secondaires desservent aussi les apprenants adultes de cette façon.

L'apprentissage : De fortes capacités de lecture et d'écriture sont à la base de l'acquisition des compétences et de l'obtention des certificats liés aux métiers.

Les collèges et les universités : Ces établissements offrent des cours d'études qui mènent à divers titres de compétences universitaires et professionnels (des certificats, des diplômes et des grades). Ordinairement, ils jouent un rôle clé dans le développement des capacités de lecture et d'écriture à un niveau plus élevé, ce qui permet aux personnes d'organiser des données complexes de façon efficace et de stimuler l'esprit d'innovation et la créativité.

Les programmes d'anglais langue additionnelle destinés aux adultes (ALA) : Ces programmes fournissent une formation langagière à l'intention des immigrants tout en offrant un soutien aux services d'établissement et à l'intégration sur le marché du travail. Les programmes d'ALA destinés aux adultes sont liés aux Niveaux de compétence linguistique canadiens. La plupart des participants sont bien instruits et arrivent au Manitoba ayant de fortes capacités de lecture et d'écriture. Les élèves dont les études auraient été interrompues ou qui ont peu ou pas de formation scolaire dans leur propre langue, ont besoin de suivre des études spéciales que l'on qualifie d'**alphabétisation d'ALA**.

Participants à la consultation

Cette consultation a fait appel à la sagesse de bien des personnes, notamment des suivantes :

Les étudiants inscrits ou affiliés aux programmes suivants : Aboriginal Learning and Literacy Centre; Adult Basic Education Program du Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre; Brandon Friendship Centre; Community Adult Learning Centre-Flin Flon; Elmwood GOAL Program; Journeys Education Association; Kelsey School Division Adult Education Program; Learner Speakers Bureau; MacLeod ALC; Open Doors Adult Literacy Program; Pluri-elles (Manitoba); Portage Learning and Literacy Centre; Programs Using Lifelong Skills in Education (PULSE); Selkirk Adult Learning Program; Samaritan House Training Centre; Stevenson-Britannia Adult Literacy Program; Swan River Adult Education Program; Victor Mager Bridge Program

Le personnel et les autres représentants des programmes d'alphabétisation des adultes et des centres d'apprentissage pour les adultes (CAA), ainsi que des programmes d'apprentissage des compétences essentielles, notamment Adult Education Centres (AEC); Agassiz Adult Education Centre; Aboriginal Community Campus; Aboriginal Literacy Foundation; Adult Basic Education Program of Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre; Association of Parents and Professionals for Literacy Education (A.P.P.L.E.); Brandon Friendship Centre; Brandon Literacy Council; Bridges to Communication-Employment Projects of Winnipeg; Elmwood GOAL Program; Empower Education Centre; English at Work, DAWN (Determining & Addressing Workplace Needs); Fieldstone Ventures Education and Training Centre; Frontier School Division Adult Education Program; Interlake Adult Learning Association (IALA); JobWORKS Employment Education Programs; John Howard Society of Manitoba; Journeys Education Association; Keewatin Adult Learning Centre; Kelsey School Division Adult Education Program; Laverne Morrisseau Adult Education Centre; LiteracyWORKS; Lord Selkirk Learning Centre; Luxton Adult Learning Program; Midland Adult Education Centre; Morden Adult Education Centre; Open Doors Adult Literacy Program; Pembina Valley Language/Education for Adults (PVLEA); Pluri-elles (Manitoba); Programs Using Lifelong Skills in Education (PULSE); Regional Alternative Education Centre; Ste. Anne Adult Learning Centre; Salvation Army STEP Program; Samaritan House Training Centre; South Eastman

English and Literacy Services (SEELS); Steps to Success –YWCA Thompson; Stevenson Britannia Adult Literacy Program; Victor Mager Adult Literacy Program; Winnipeg Adult Education Centre EAL Program; Winnipeg Second Stage Program; Workplace Education Manitoba; Workplace EAL; Yellowquill College

Le personnel et les autres représentants d'organisations non gouvernementales et d'entreprises suivantes : Aboriginal Chamber of Commerce; Aboriginal Council of Council of Winnipeg; the Aboriginal Education Training and Literacy Adult Advisory Council (AETLAAC); Aboriginal Women in the Canadian Workforce; Adult Secondary Education Council; Bookmates, Inc.; Bristol Aerospace; Centre for Aboriginal Human Resource Development; Dynamic Resource Management; Employment Solutions for Immigrant Youth; English as an Additional Language (EAL) Link; (The) English Skills Centre; Fort Garry Seniors Resource Centre; Frontier College; Hudbay Mining, Inc.; Information and Communication Technologies Association of Manitoba; Literacy Partners of Manitoba; Loewen Windows; Manitoba Aerospace; Manitoba Association of Friendship Centres; Manitoba Customer Contact Association; Manitoba Library Association; Manitoba Lotteries Corporation; Manitoba Métis Federation; Mother of Red Nations Women's Council; National Indigenous Literacy Association; North Central Development (Thompson); Restorative Justice; Red River College Language Training Centre; St. Amant Adult Literacy Services; Society for Manitobans with Disabilities; Success Skills; Thompson Chamber of Commerce; Thompson Crisis Centre; Thompson Homeless Shelter; Thompson Reading Aides Council; UFCW (Thompson); Winnipeg Public Library Board; YWCA Thompson; Winnipeg School Division Adult EAL Program; Workplace Education Manitoba

Les présidents et le personnel des établissements suivants : Brandon University; University College of the North (UCN); University of Manitoba, University of Winnipeg

Les membres du public en général qui s'intéressent à l'alphabétisation

Le personnel et les autres représentants de la Direction générale de l'éducation des Autochtones, Partenariats de formation professionnelle avec l'industrie, de Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce, Direction de la formation linguistique des adultes, Travail et Immigration Manitoba, et Politique et planification et Apprentissage et alphabétisation des adultes, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation.

■ Notes

1. Scott Murray est le directeur des études internationales pour l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) et l'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, et le président de DataAngel Policy Research Inc. Il a été directeur, Education Outcomes à l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) où il était responsable des programmes d'évaluation des compétences des adultes et des étudiants. M. Murray a également tenu le poste de directeur général, Social and Institutional Statistics, et de directeur de la Division des enquêtes spéciales à Statistique Canada.

Ressources d'information

L'alphabétisation des adultes au Manitoba : Un document de travail. Avril 2008.
<http://www.gov.mb.ca/adultliteracystrategy/paper.html>

Statistique Canada. 2005. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes.*
Ottawa : Statistique Canada
http://www.statcan.ca/start_f.html

Statistique Canada. 2005. *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale de l'alphabétisation et des compétences des adultes.*
Ottawa : Statistique Canada
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89-617-XW>

Base de données sur l'alphabétisation des adultes : base de données interactive contenant des modèles de programmes, du matériel d'enseignement et d'apprentissage, des outils d'évaluation, des documents de recherche, etc.
http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-588-XIF/ials-eiaa_f.htm et www.naldatawork.ca